

CONFERENCE SUR LA LIBERTE D'INTERNET

LE RÔLE ET LES RESPONSABILITES DES INTERMEDIAIRES DE L'INTERNET

Conférence co-organisée par la présidence autrichienne de l'OSCE et la présidence tchèque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

13 octobre 2017
Hofburg, Vienne

PROGRAMME PROVISOIRE

8h30 Enregistrement des participants

9h30 **Session d'ouverture**

Florian Raunig, Chef d'équipe, Présidence autrichienne de l'OSCE
Richard Kadlcak, Envoyé spécial pour Cyber Space, ministère des Affaires étrangères de la République tchèque
Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Conseil de l'Europe
Harlem Désir, Représentant spécial sur la liberté des médias de l'OSCE

10h **Introduction**

Matthias C. Kettmann, Université de Francfort sur le Main

10h15 Session I

État des lieux de la liberté d'internet : la performance des États et des Intermédiaires

Cette session fera le point sur l'état de la liberté d'internet à travers l'OSCE et des États du Conseil de l'Europe. S'appuyant sur les rapports de l'OSCE, du Conseil de l'Europe, et des organisations de la société civile sur la question, elle abordera le rôle de l'évaluation transparente de la performance des États en ce qui concerne la promotion de la liberté d'internet. Une attention sera également portée à la question de savoir dans quelle mesure les intermédiaires respectent

actuellement par leur politique générale les normes relatives aux droits de l'homme, en particulier la liberté d'expression et la vie privée.

Modérateur : Thomas Schneider, Ambassadeur et Directeur des affaires internationales, Office fédéral de la communication de la Suisse (OFCOM), Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications (DETEC)

Intervenants : Yaman Akdeniz, Professeur, Université Bilgi d'Istanbul
Walter Berka, Professeur, Université de Salzburg
Karmen Turk, Avocate spécialisée en droit des médias
Xianhong Hu, Division pour le développement de la liberté d'expression et des médias, UNESCO

11h45 Pause-café

12h Session II

Médias sociaux et moteurs de recherche – Des éditeurs à l'échelle mondiale ?

Les médias sociaux et les moteurs de recherche deviennent de plus en plus les principaux fournisseurs de nouvelles et d'information. Leur rôle dans la formation de la sphère publique est toujours plus omniprésent, puissant et focalisé. Comment exercent-ils ce rôle ? Devraient-ils souscrire aux mêmes principes éthiques que les médias ? Quel est le rôle des algorithmes dans la détermination de l'accès aux informations et quels sont les défis qui y sont associés du point de vue d'un débat libre et éclairé, du flux d'informations et, plus généralement, des valeurs démocratiques ?

Modérateur : Tarlach McGonagle, Institut de droit de l'information, Université d'Amsterdam

Intervenants : Alexandria Walden, Google
Elena Sherstoboeva, Professeur agrégé de l'École supérieure d'économie, Moscou
Ingrid Brodnig, Ambassadeur numérique d'Autriche auprès de l'UE
Maximillian Schubert, EUROISPA

13h Pause déjeuner

14h30 Session III

L'appréciation du caractère illicite du contenu d'un tiers – Quelle signification en pratique ?

En vertu d'un certain nombre d'initiatives de réglementation et d'autoréglementation, il est demandé aux intermédiaires de prendre des mesures visant à interdire ou limiter les discours de haine, les contenus en lien avec le terrorisme, les contenus préjudiciables aux mineurs et les contenus portant atteinte au droit d'auteur. Cela implique essentiellement une appréciation et un jugement portant sur la nature illégale du contenu contesté. Comment les intermédiaires opèrent-ils leur appréciation ? Sont-elles faites par des humains ou par des processus automatisés ? Les intermédiaires sont-ils équipés pour concilier les droits de l'homme et les libertés fondamentales avec les intérêts sociétaux en jeu ? Qu'est-ce que cela signifie pour la séparation des pouvoirs ? Avec un pouvoir si vaste sur divers domaines de réglementation du contenu, quelles en sont les conséquences pour la liberté et pour la gouvernance de l'internet ?

Modérateur: Ben Wagner, Maître assistant, Université d'économie et d'affaires de Vienne

Intervenants: Niels Lestrade, responsable de projet, Unité de renseignement de la police nationale des Pays-Bas
Dan Shefet, avocat
Arzu Geybullayeva, journaliste indépendante
Andy O'Connell, Facebook (tbc)

16h Session IV

Un cadre juridique et politique adéquat pour garantir la liberté d'internet

Quel est le cadre juridique et politique dans lequel les intermédiaires sont les mieux à même de garantir les droits de l'homme en ligne, en particulier les droits à la liberté d'expression et à la vie privée ? Selon les normes internationales, les intermédiaires d'internet devraient être exonérés de toute responsabilité pour le contenu de tiers car ils fournissent un solide environnement pour la liberté d'internet. Cette position devrait-elle évoluer aujourd'hui compte tenu de l'apparente augmentation de la pression politique et publique sur les intermédiaires pour supprimer les contenus préjudiciables ou illicites publiés par les utilisateurs, en particulier les formes d'expression qui sont étiquetées comme « discours de haine » ou « contenu extrémiste » ?

Modérateur : Gabrielle Guillemin, Article 19

Intervenants : Joe McNamee, EDRI
Robert Spano, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme
Daniel Holznagel, Ministère fédéral allemand de la justice et de la protection des consommateurs
Irene Roche-Laguna, DG Connect, Commission européenne

17h30 **Session de clôture**

Rapporteur de la conférence : Matthias C. Kettemann, Université de Francfort sur le Main

Remarques Conclusives : NN

18h Réception à la Chancellerie fédérale d'Autriche